

Technologies végétales

Objectifs

Le BTS Technologies végétales met l'accent sur l'agronomie, la technologie des végétaux, la biologie et la physiologie végétales, tout en prenant en compte la dimension territoire et environnement.

Les compétences visées sont :

- assurer une mission de conseil technique ou environnemental sur un territoire ;
- assurer les missions de commercial ;
- assurer la gestion d'une entreprise agricole ;
- assurer une mission de suivi expérimental ;
- assurer les responsabilités de chef de silo ou responsable des approvisionnements.

Conditions d'accès

- Être titulaire ou préparer un baccalauréat professionnel CGEA, un baccalauréat technologique STAV ou STL, ou un baccalauréat S.
- L'inscription se fait exclusivement par le biais du site internet www.admission-postbac.fr, à partir du mois de janvier.
- Les demandes sont examinées par une commission nationale, qui procède aux affectations compte tenu :
 - Des résultats scolaires obtenus ;
 - Des appréciations du conseil de classe ;
 - De la motivation du candidat.
- L'avis d'affectation est notifié à chaque candidat fin juin ou début juillet.
- Cette formation de type modulaire exige :
 - des facultés d'analyse et de synthèse ;
 - une motivation réelle pour la biologie et de bonnes capacités d'observation ;
 - une bonne expression écrite et orale ;
 - des aptitudes pour les relations humaines, un esprit d'observation, le sens des responsabilités et de l'initiative.

Une pédagogie de la réussite...

- Mise en situations concrètes avec la réalité du milieu socioprofessionnel, afin de permettre aux étudiants d'analyser et de comprendre leur futur secteur d'activité :
 - Réalisation de travaux en groupe avec des techniciens d'entreprise ;
 - Participation à des actions d'expérimentation, en liaison avec les instituts techniques, les organismes de recherche, les firmes de produits phytosanitaires ;
 - Participation aux colloques, aux journées d'études, aux séminaires sur la protection des cultures.
- Méthodes pédagogiques faisant largement appel à l'autonomie des étudiants, au travail personnel, à la recherche documentaire, aux techniques de communication.
- Des stages diversifiés :
 - 1 semaine en début de cycle sous la forme d'un voyage portant sur la découverte des productions végétales d'une région de France ;
 - 8 semaines de stage en entreprise ;
 - 4 semaines de stage en entreprise dans un pays étranger anglophone ;
 - 1 semaine de stage de découverte du secteur para-agricole.

Une évaluation originale...

Le diplôme du BTSA est obtenu pour :

- 50 % par les résultats du contrôle en cours de formation, sur les 2 ans ;
- 50 % par les résultats de 3 épreuves terminales :
 - expression française et culture socio-économique ;
 - épreuve professionnelle interdisciplinaire pratique ;
 - soutenance du rapport de stage.

Débouchés et poursuite d'études

- Technicien spécialisé (travaux de recherche appliquée, d'expérimentation) dans les secteurs techniques :
 - Service de la protection des végétaux ;
 - Instituts techniques (ARVALIS, INRA, CETIOM, ...) ;
 - Stations d'expérimentation des firmes phytosanitaires ;
 - Services techniques de chambres d'Agriculture (SUAD) ;
- Délégué technico-commercial :
 - Coopératives, négoce ;
 - Firmes de produits phytosanitaires ;
- Conseiller spécialisé auprès des producteurs ;
- Technicien conseil en jardinerie.

Ce BTS offre une très bonne base pour la poursuite d'études :

- Certificat de spécialisation (4 à 6 mois) dans un secteur complémentaire (informatique, techniques de commercialisation...)
- Acquisition d'une double compétence (domaine commercial, marketing-gestion) :
 - Ecoles de commerce (TECOMAH...)
 - Préparation d'un 2^e BTS (en 1 an)
- Préparation d'un diplôme d'ingénieur
 - Concours d'entrée aux ENSA et ENITA après une classe préparatoire post-BTS
 - Accès direct à certaines écoles d'ingénieur.
- Licence professionnelle (nombreuses options accessibles)

Structure de l'enseignement

Domaine	Module	Horaire	ECTS*
☑ Projet personnel (5 ECTS)			
Projet personnel et professionnel de formation	M11. Accompagnement au projet personnel et professionnel	87 h	5
☑ Domaine commun (28 ECTS)			
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	M21. Organisation économique, sociale et juridique	87 h	5
	M22. Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h	10
	M23. Langue vivante	116 h	8
Activités pluridisciplinaires par domaine commun		24 h	
E.P.S.	M31. Éducation physique et sportive	87 h	5
☑ Domaine professionnel (82 ECTS)			
Traitement des données et informatique	M41. Traitement de données	72,5 h	5
	M42. Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h	3
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	M51. Filière marché	73 h	2
	M52. Sol, climat	116 h	4
	M53. Plante et peuplement	64 h	7
	M54. Agroécologie	116 h	12
	M55. Agroéquipements	102 h	14
	M56. Fonctionnement de l'entreprise	102 h	8
	M57. Systèmes de culture	116 h	7
	M58. Expérimentation	29 h	3
Mises en situation professionnelles	M61. Stages	12 à 16 sem.	17
Activités pluridisciplinaires par domaine professionnel		150 h	
☑ Initiative locale (5 ECTS)			
Initiative locale	M71. Module d'initiative locale	120 h	5

* Les ECTS (*European Credits Transfer System*) inscrivent les BTS dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur et sont des crédits qui permettent la mobilité des étudiants au sein de la France et de l'Europe (réorientation, études à l'étranger...). Le BTS est accrédité de 120 ECTS.